



2021_058

**DEPARTEMENT
DE LA LOZERE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

OBJET :

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**TABLEAU DES
EFFECTIFS**

Séance du 08 décembre 2021

Nombre
d'administrateurs
en exercice : 20

Le 08 décembre deux mille vingt un à 14h, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, légalement convoqué, par avis individuel, s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Lozère, 11, boulevard des Capucins, 48 000 Mende.

Etaient présents :

Messieurs : **ASTRUC Alain**, Maire de Peyre en Aubrac ; **BEAURY Pascal**, Maire de Mont Lozère et Goulet ; **BOUNIOU Lionel**, Maire de Bourgs sur Colagne ; **CHMIEL Alain**, Maire de Gorges du Tarn Causses ; **COLLANGE Jean-François**, Adjoint au Maire de Langogne ; **ITIER Jean-Paul**, Maire de St léger de Peyre ; **LOUCHE Alain**, Maire de St Martin de Boubaux ; **MALAVIEILLE Christian**, Maire Délégué de Javols ; **MARTIN Philippe**, Maire de Balsièges ; **SUAU Laurent**, Maire de Mende.

Date de l'envoi
de la convocation
le 19/11/2021

Etaient excusés :

Messieurs : **BERGOGNE Francis**, Maire de Barjac ; **BRUGERON Jean-Noël**, Maire du Malzieu-Ville ; **COUDERC Henri**, Président de la CC Gorges Causses Cévennes ; **JACQUES Jérôme**, Adjoint au Maire de Chanac ; **POURQUIER Jean-Paul**, Maire du Massegros Causses ; **SAINT LEGER Francis**, Président de la CC Randon Margeride ;

Mesdames : **BREMOND Patricia**, Maire de Marvejols ; **GAILLAC Josette**, Maire de Bassurels ; **HUGON Christine**, Maire de Saint Chély d'Apcher ; **MAILLOLS Aurélie**, Vice-Présidente de la Région Occitanie ; **MINET-TRENEULE Elizabeth**, Adjointe au Maire de Mende **THEROND Flore**, Maire de Florac 3 rivières.

Date de l'affichage
du PV:

Madame GAILLAC Josette, Maire de Bassurels, donne pouvoir à **Monsieur SUAU Laurent**, Maire de Mende.

Monsieur SAINT LEGER Francis, Président de la CC Randon Margeride, donne pouvoir à **ITIER Jean-Paul**, Maire de St léger de Peyre.

Assistait également Madame **ABINAL Emmanuelle**, Directrice du Centre de Gestion et Monsieur **SCHWANDER Marc**, payeur départemental.

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil. Monsieur ITIER Jean-Paul, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président présente à l'assemblée :

La mise à jour du tableau des effectifs comprend les mouvements suivants à compter du 1^{er} janvier 2022, compte tenu des éléments ci-dessus exprimés :

Postes permanents

catégorie	Filière	Poste ouvert	Nombre	Poste pourvu	Observations	Temps TC/TN C
A	Adm	Directeur Général des services	1	1	dont 1 DGS	TC
		Attaché hors classe	1	1		TC
		Attaché territorial	7	6		TC
	Tech	Ingénieur principal	1	1	ergonome	TC
		Ingénieur	1	1		TC
		Ingénieur	1	1		TNC
	Soc	Médecin hors-classe contractuel	1	1	TNC	
		Médecin hors classe contractuel	1	1	TNC	
		Infirmière en soins généraux hors classe	1	1	TC	
		Psychologue	1	1	TNC	
Assistant socio-éducatif		1	1	TNC		
TOTAL effectif A			17	16		
B	Adm	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	4	4	TC	
		Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	2	2	TC	
		Rédacteur	1	1	TC	
	Tech	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1	TC	
		Technicien	1	1	TNC	
		Technicien	1	1	TC	
TOTAL effectif B			10	10		
C	Adm	Adjoint administratif principal de 1 ^{ème} classe	3	3	TC	
		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	1	TC	
		Adjoint administratif	3	3	TC	
	Cult	Adjoint du patrimoine	1	1	TC	
TOTAL effectif C			8	8		
TOTAUX Permanents			35	34		

Postes non-permanents

catégorie	filière	Poste ouvert	Nombre	Poste pourvu	observations	Temps TC/TNC
A	Adm	Attaché territorial	2	variable	remplacement	TC
	Soc	Médecin territorial hors-classe	1	variable	remplacement	TC
		Puéricultrice territoriale	1	variable	remplacement	TC
TOTAL effectif A			4	0		
B	Adm	Rédacteur contractuel	3	variable	remplacement	TC
	tech	Technicien contractuel	1	mission temporaire	Accroissement d'activité 1 an	TNC/ 14h
		Tech	Technicien contractuel	1	variable	remplacement
TOTAL effectif B			5			
C	Adm	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	7	variable	remplacement	TC
		Adjoint administratif	3	variable	remplacement	TC
		Adjoint administratif	1		juillet/août	TC
	Tech	Adjoint administratif	1	1	contrat unique d'insertion	TNC
		Adjoint technique	5	variable	remplacement	TC
	Tech	Adjoint technique	1	mission temporaire	Accroissement d'activité 1 an	TNC/21h
		Soc	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	4	variable	remplacement
	Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe		1	variable	remplacement	TC
	Auxiliaire de soins principal de 2 ^{ème} classe		1	variable	remplacement	TC
	Anim	Adjoint d'animation	4	variable	remplacement	TC
TOTAL effectif C			28			
TOTAUX non permanents			39	1		

Le Président propose :

- D'ADOPTER le tableau des effectifs.
- D'AUTORISER le Président à faire procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires pour l'exercice en cours et les exercices suivants

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le tableau des effectifs.
- **D'AUTORISER** le Président à faire procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires pour l'exercice en cours et les exercices suivants

Pour extrait conforme,
Mende, le 08 décembre 2021

Le Président,

Laurent SUAU



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat.

Délibération certifiée

Exécutoire le,

Transmis au représentant de l'Etat le

Publié le :

